



Délibération 25_07_03_CA_047

Séance du 3 juillet 2025

Extrait du recueil des actes du
Conseil d'Administration

demande d'aide européenne

Le Conseil d'Administration de l'UPHF s'est réuni en séance plénière salle du conseil Ronzier le 3 juillet 2025 sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Abdelhakim ARTIBA, Président ;

Le quorum étant atteint

Au titre du programme Hauts de France FEDER-FSE+-FTJ 2021-2027 PR10-ESO4.5-3 - Innovation et expérimentation sociale - Politiques éducatives, l'établissement répond à l'appel à projet intitulé « Accompagner les apprenants toutes voies de formation vers la qualification et l'emploi en appui avec les campus des métiers et des qualifications ».

L'établissement demande **une aide européenne de 280 150,38 euros** (deux cent quatre-vingts mille cent cinquante euros et trente huit centimes) pour un coût total de l'opération de 325 241, 67 euros pour l'opération intitulée « Une approche innovante de la pédagogie du soin associant art et culture et contribuant à la construction identitaire des étudiants ».

Le projet a pour but premier de lutter contre la précarité culturelle identifiée par les cadres de santé.

Après en avoir délibéré,

Le conseil d'administration à l'unanimité,

Approuve la demande d'aide européenne selon le document annexé à la présente délibération.

Pour : 24 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Valenciennes,



UNION EUROPEENNE

Dossier de demande d'aide Européenne N° Portail : 55671

Transmis le 24/04/2025 19:54
(heure de Paris)

Programme Hauts de France FEDER-FSE+-FTJ 2021-2027, Hauts-de-France

Information : la demande restituée ici au format PDF contient les données que vous avez saisies dans le portail e-Synergie. Elle peut également afficher d'autres informations complémentaires standards non visibles au sein du formulaire de saisie. Cela n'affecte pas les données que vous avez saisies.

1. Porteur

Porteur

Typologie

Catégorie juridique 7383 : Établissement public national à caractère scientifique culturel et professionnel

Personne morale

Identité

Numéro d'identification SIRET - 13002574500014
Raison sociale / Dénomination UNIVERSITE POLYTECHNIQUE HAUTS-DE-FRANCE
Activité principale exercée (APE) 85.42Z - Enseignement supérieur

Organisation

L'organisation appartient-elle à un groupe ? Non
Effectif salarié 1200
Chiffre d'affaires (EUR) 20 000 000.00

Adresse

Complément géographique
N°-Libellé de la voie UNIV VALENCIEN MONT HOUY

Mention spéciale

Code postal

59300

Ville

AULNOY-LEZ-VALENCIENNES

Publié le 09/07/2025

Coordonnées bancaires

Défaut	IBAN	BIC	Identité titulaire
X	FR761007159000000102014986	TRPUFRP1	Université Polytechnique Hauts-de-France

Partenaires

Nombre de partenaires
impliqués dans l'opération

Nombre de personnes
impliquées dans
l'opération

2. Contact(s)

Contact(s) du porteur chef de file : UNIVERSITE POLYTECHNIQUE HAUTS-DE-FRANCE

Madame SCIARDIS Nelly
0327511752 - 0635360444 - nelly.sciardis@uphf.fr

Référent

Monsieur ABDELHAKIM Artiba
-- president@uphf.fr

Représentant

Service à contacter

Personne à contacter au service gestionnaire (AG, OI, ITI)

Nom

Prénom

Courriel

Téléphone

Informations sur l'Autorité de gestion

Coordonnées du service guichet traitant votre demande

Nom du service guichet HdF_Direction Europe FSE+

Adresse 151 Avenue du président Hoover
Complément géographique -
Complément destinataire
Lieu dit -
Code postal 59555
Ville LILLE CEDEX
Courriel

Publié le 09/07/2025

3. Projet

Contexte de la demande

Programme Programme Hauts de France FEDER-FSE+-FTJ 2021-2027
Service Guichet HdF_Direction Europe FSE+ (HdF_302)
Codification
PR10 - Innovation et expérimentation sociale (Actions sociales innovantes)
PR10-ESO4.5-3 - Innovation et expérimentation sociale - Politiques éducatives
Appel à projet
Libellé Accompagner les apprenants toutes voies de formation vers la qualification et l'emploi en appui avec les campus des métiers et des qualifications
Date limite de remise des dossiers 31/12/2029. Pour connaître l'horaire limite, veuillez vous reporter au règlement de l'appel à projet établi par l'autorité de gestion.

Identification du projet

Intitulé du projet « Une approche innovante de la pédagogie du soin associant art et culture et contribuant à la construction identitaire des étudiants ».
Type de projet Standard
Cette opération est-elle réalisée dans le cadre d'un Partenariat Public-Privé ? Non

Calendrier du projet

Période prévisionnelle d'exécution du projet Du 01/09/2025 au 31/08/2028

Calendrier détaillé du projet : Précisez le phasage du projet (déroulé des étapes à mettre en oeuvre pour réaliser le projet) et la cohérence entre le calendrier et la période prévisionnelle d'exécution de ce projet

Le projet aura une durée de trois années consécutives afin de correspondre à la durée du parcours de formation des étudiants infirmiers et étudiants en cycle licence et de suivre leur progression tout au long de leurs apprentissages.

Pour mener à bien les différentes phases du projet, des Work Packages (WP) sont définis, avec des périodes différentes et des groupes de travail spécifiques à chaque étape, composés du chargé de mission, des enseignants et des personnels de l'UPHF et des IFSI, ainsi que des acteurs culturels du territoire, institutionnels ou associatifs. Des livrables devront être produits à l'issue de chaque work package et seront exploités dans les étapes suivantes, soit pendant et après les trois années du projet.

WP 0 : gestion, organisation et animation du projet (diagramme de Gantt pour les réunions à programmer sur les trois ans et leur composition, rédaction d'une fiche de poste pour le recrutement d'un chargé de mission dédié. Le recrutement sera organisé en juillet pour une prise de poste au 01/09/2025.

WP 1 : identification et collecte des témoignages et des récits provenant de l'image que se font les patients du monde du soin, ce qui permettra aux étudiants de découvrir par le processus accessible de la narration

d'autres expériences de vie et de représentations, incarnées par le récit de patients réels (septembre 2026)

WP 2 : mise en place du processus créatif du storytelling en mobilisant la photographie, pratique artistique à la portée des étudiants à former, quelle que soit leur familiarité avec le monde culturel (avril 2026-septembre 2027). Les étudiants deviennent acteurs, créent, à partir du recueil de témoignages constitué pendant le WP 1. Ils pourront également mettre en regard ces photographies avec les croquis de patients recueillis en complément des témoignages écrits ou oraux du WP 1.

WP 3 : mise en corps, mise en scène de la douleur et de l'importance du corps d'autrui en mobilisant les arts (avril 2027-août 2028). Les étudiants utilisent les livrables des WP 1 et 2 pour cette mise en scène. Un témoignage recueilli peut-il être mis en scène ? Des photographies peuvent-elles servir de source d'inspiration pour délivrer un récit sous forme de performance dans un espace donné ?

WP 4 : restitution, diffusion des résultats et évaluation scientifique du dispositif par les personnels scientifiques de l'UPHF mobilisés sur ce projet. L'objectif sera d'exploiter les livrables de chaque Work Package et d'interroger en premier lieu les étudiants formés ou sensibilisés sur les approches pédagogiques mobilisées. A l'issue de chaque WP, un questionnaire sera ainsi transmis et permettra d'évaluer l'impact de telle ou telle action de sensibilisation ou telle ou telle sortie culturelle. Les étudiants infirmiers des IFSI peuvent se saisir des actions de communication et des modalités de diffusion : comment les livrables pourraient-ils être exploités par les étudiants infirmiers sur le long terme ? Des étudiants de deuxième et troisième année pourraient ainsi assurer un rôle de tuteur auprès des premières années, en complément des enseignements délivrés et mobilisant une approche par le sensible. Dans la même logique, les Licence APAS en troisième année ont déjà un module de recherche tout au long de l'année qui correspond à 60h de TD avec une restitution sous forme de poster et de communication orale. Les étudiants pourraient exploiter des résultats de cette expérimentation pour leur projet de recherche. Ce WP sera effectif sur les trois années du projet pour évaluer et interroger chaque étape du processus, en complément de l'activité de recherche investie dans le Work Package 5 et qui sera restituée sous la forme des programmations scientifiques des deux colloques.

WP 5 : organisation des deux colloques, à mi-parcours et à la fin du projet par des personnels scientifiques au sein de l'UPHF, en lien avec les différentes équipes mobilisées pour chaque WP. Chaque colloque nécessite une préparation en amont, entre 11 et 12 mois avant la tenue du colloque.

Année 2025 : WP 1 ; WP4

Année 2026 : fin WP 1 et lancement WP 2 ; WP 4 et WP 5

Construction du programme d'ateliers et sorties culturelles pour l'année 2026-2027

Organisation d'un colloque à mi-parcours (décembre 2026)

Année 2027 : fin WP 2 et lancement WP 3 ; WP 4 et WP 5

Construction du programme d'ateliers et sorties culturelles pour l'année 2027-2028

Année 2028 : fin WP 3 ; WP 4 et WP 5

Organisation d'un colloque de clôture (janvier-février 2028)

Après 2028

Les partenariats culturels initiés pendant le projet seront une opportunité et un vivier consolidé pour la poursuite des actions à mener.

D'autres financements complémentaires seront envisagés sur le long terme (DRAC, participation financière de certains partenaires) afin d'étendre encore davantage les actions sur les territoires distants, tels que l'Avesnois, grâce aux premières actions entreprises sur Maubeuge.

Localisation du projet

Description de la localisation

Portées par l'UPHF, les actions seront déployées sur les différents territoires du Valenciennois, de Maubeuge et de Cambrai. Le service culturel de l'établissement est transversal et propose déjà une offre de qualité sur les différents campus. Les partenaires culturels associatifs et institutionnels permettent également une diffusion plus large, puisque certains d'entre eux sont implantés à Lille. Depuis plusieurs années, un soin particulier est apporté aux campus distants sur Cambrai, Maubeuge et Arenberg. Renforcer l'intégration des antennes universitaires à l'établissement reste une priorité de l'UPHF. Avec ce projet, la présence sur les territoires sera renforcée grâce aux nouveaux partenaires mobilisés et au caractère innovant de certains de ces partenariats. D'autre part, des sorties culturelles sont intégrées au projet, avec pour objectif de favoriser la mobilité des étudiants des campus distants.

Type	Libellé	Code INSEE
Commune INSEE	CAMBRAI	59122
Commune INSEE	MAUBEUGE	59392
Commune INSEE	VALENCIENNES	59606

Description détaillée du projet

Contexte, présentation générale du projet

L'Université Polytechnique Hauts-de-France (UPHF) est un établissement qui se définit depuis toujours par une politique de proximité, clairement implantée au plus près de ses territoires. Publiée le 09/07/2025 5 campus

dans le Valenciennois, 1 à Cambrai, 1 à Maubeuge, 1 à Wallers-Arenberg. Avant même sa transformation en établissement public expérimental, l'Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis (UVHC) se définissait déjà par sa dimension humaine et sociale. Elle accompagne l'ascension sociale des jeunes générations dans une région, en particulier le bassin minier, profondément marquée par le déclin de l'exploitation charbonnière à la fin des années 80, où le taux de diplômés de l'enseignement supérieur est l'un des plus faibles de France. Notre université a toujours mis au coeur de ses stratégies des actions en direction de ses territoires, créant ainsi une dynamique de proximité pour favoriser le dialogue entre sciences, recherche et société. Mais l'ouverture sur la société et la collaboration avec les partenaires du territoire, par des projets participatifs, demeurent critiques dans un contexte présentant un niveau de pauvreté élevé.

Futur Grand Etablissement de l'enseignement supérieur et de la recherche en 2025, l'UPHF est l'Université référente depuis 14 ans des Instituts de formation en soins infirmiers du Hainaut-Cambrésis à savoir : Valenciennes, Cambrai et Maubeuge. Elle décerne avec ULille le grade de Licence aux étudiants infirmiers ayant obtenu leur diplôme d'Etat et accompagne le processus d'universitarisation en cours de leurs formations. L'UPHF est liée aux IFSI du territoire par une convention de partenariat. Un montant par étudiant infirmier est reversé à l'établissement. Les étudiants infirmiers ont une inscription secondaire au sein de l'UPHF. Ils bénéficient ainsi de l'ensemble des services mis à leur disposition par l'université, que ce soit en termes d'offre culturelle, sportive ou documentaire. Cela représente 1 300 étudiants. Depuis 2018, l'intégration des étudiants infirmiers à l'environnement de travail de l'enseignement supérieur permet à ces derniers de bénéficier de formations particulièrement riches et diversifiées dans une logique de fertilisation croisée des disciplines, un des axes stratégiques de l'établissement. Ils ont à leur disposition des services communs dédiés à l'action culturelle, aux ressources documentaires et aux pratiques sportives. L'universitarisation de ces formations est particulièrement importante : le fait de devenir étudiant renforce l'assurance des futurs professionnels, leur donne une légitimité supplémentaire. Ils ne se perçoivent plus comme de simples exécutants. Cette confiance en soi est indispensable pour mieux appréhender le rapport à l'autre, au patient. Elle leur donne une réflexivité, une prise de distance indispensable face à des situations éprouvantes. Par ailleurs, et ce depuis l'instauration de la CVEC et le contexte de crise sanitaire, le bien-être étudiant est devenu une priorité dans les axes stratégiques de l'université pour réussir ses études et s'insérer dans le monde professionnel. Cette vie étudiante favorise également la rencontre d'étudiants issus d'horizons très différents, inscrits dans des parcours de formation diversifiés, mêlant les sciences et technologies et les humanités, au coeur de l'identité de l'Université Polytechnique Hauts-de-France. Des formations et sensibilisations à cette offre, via les modules d'ouverture ou polytechniques de l'UPHF sont d'ores et déjà coconstruites avec les personnels de l'établissement. Mais ce sont des actions qui touchent une minorité des étudiants infirmiers, en raison de leur emploi du temps déjà très chargé. Certains s'inscrivent donc volontairement à quelques sorties culturelles proposées dans le cadre de ces modules. Il est donc indispensable de repenser ce temps des formations des IFSI et de généraliser cette opportunité uniquement saisie par quelques-uns. Ces modules sont par ailleurs l'occasion de mélanger les participants issus de tous les parcours de formation et de renforcer l'identité étudiante qui fait défaut au sein des étudiants IFSI actuels, encore trop isolés au sein de l'UPHF. Parmi les priorités identifiées dans les compétences à acquérir figure la question du savoir-être des futurs professionnels de la santé, dans le cas des IFSI, ou des usagers dans le cas des APAS. Comment optimiser l'accompagnement des patients dans des situations éprouvantes et délicates ? Comment amener un patient à accepter un traitement ? Comment établir un véritable échange avec lui ? Répondre à ces questions par des connaissances théoriques s'avère insuffisant. En conséquence, le service culturel de l'UPHF expérimente d'ores et déjà à petite échelle quelques actions de sensibilisation sur les territoires en lien avec les IFSI. Mobiliser les arts renforce l'appropriation du savoir-être requis. L'UPHF pourrait ainsi servir de modèle si le projet est concluant.

Objectifs recherchés

L'UPHF souhaite candidater à cette demande de subvention FSE+ en tant que porteur du projet, afin de déployer un dispositif bien plus ambitieux, cohérent et coordonné à l'échelle des territoires de la région et pérenniser la synergie déjà effective, mais modeste et ponctuelle, entre les campus éloignés de l'UPHF. Le maillage du territoire en sera ainsi renforcé. Ces actions seraient complémentaires et nourries par l'activité d'évaluation des expérimentations mentionnées ci-dessus. Aujourd'hui, les étudiants infirmiers et les étudiants en Licence APAS ne sont pas suffisamment préparés aux réalités de terrain en raison des populations fragilisées et hétérogènes qu'ils devront accompagner. L'approche par les arts ne doit pas se limiter à quelques initiatives expérimentales. Elle doit irriguer globalement les parcours de formation des futurs infirmiers et enseignants APAS et permettre du lien entre les deux formations. Sur les étudiants formés, il serait nécessaire de toucher au moins 40% des effectifs sur l'ensemble des territoires concernés. L'UPHF a d'ores et déjà expérimenté l'impact des sorties culturelles proposées aux étudiants au sein de l'offre des modules d'ouverture organisés sur chaque année universitaire. Près de 3000 étudiants ont ainsi été touchés et cette participation est à la hausse. Ces actions contribuent à renforcer la mobilité d'étudiants des antennes universitaires de Cambrai et de Maubeuge, territoires éloignés des deux principaux campus à Valenciennes. Mais les étudiants infirmiers ne peuvent participer à ces modules d'ouverture, faute de disponibilité suffisante dans leur parcours de formation. Ce projet a donc pour objectif de renforcer cette identité étudiante et le bien-être qui en découle, pour une meilleure insertion professionnelle sur un long terme, en raison du sens donné aux métiers autour du soin. Le projet contribuerait ainsi à une sécurisation des parcours de formation pour les IFSI.

Cette innovation pédagogique de la transmission de savoirs universaux par le biais du sensible et des humanités constitue une clé de voûte de la lutte contre les stéréotypes de tout ordre (sexualité, religion, etc.) qui empêchent actuellement l'application d'éventuels soins - une fois les étudiants en stage et en poste dans les hôpitaux, EPHAD, etc. Et ce, notamment au regard d'une meilleure compréhension de la psyché et de la psychologie humaine, comprenant par exemple la connaissance du passif traumatique - qui constitue en partie la singularité du patient et son éventuel accompagnement vers la résilience.

Les acteurs culturels sont nombreux sur les différents territoires. La subvention permettra de renforcer les partenariats et d'en développer d'autres, avec notamment :

- Pour la danse et la performance artistique : l'espace Pasolini, en coordination de la compagnie Donna Volcan (Volmir Cordeiro) et de la compagnie lol danse (Myriam Gourfink)
- Pour le théâtre : Le festival IN et OFF d'Avignon (la jeune création), notamment l'association les laboureurs, la compagnie les dissolvantes et le collectif la cavale
- Pour la littérature et l'expression plastique : le Printemps culturel, le Théâtre Ouvert Universitaire (le TOU, pour un épisode complet de l'onde théâtrale), l'association le cahier allant vers
- Pour le projet photographique : le Centre Régional de la Photographie et l'association De plume et d'encre, collectif d'artistes qui héberge notamment le photographe David Diruit

Cette expérimentation à l'échelle des territoires des Hauts-de-France pourra également devenir une source d'inspiration pour les autres régions et les établissements de l'ESR dans un contexte d'universitarisation des métiers de la santé. Le dialogue entre science, recherche et société pourra ainsi être décliné à différentes échelles, au-delà de la région des Hauts-de-France à l'issue des trois années du projet. Pour cela, des colloques de dimension internationale seront proposés à mi-parcours et à la fin du projet.

Voici quelques exemples de nouvelles alliances convenues (partenariats déjà existants) :

- A propos des relations à tisser entre l'art et le sport (notamment pour les formations APAS) : le dispositif MATCH de la compagnie « les sens des mots » (lessensdesmots.eu) qui crée la rencontre fortuite entre la recherche en science appliquée et la dramaturgie ou la commande en écriture.
- A propos de la question de la « juste position » du soignant par rapport au patient : l'agence artistique lilloise « l'amicale de production » qui accompagne les jeunes talents de la création dans le montage de projets et de partenariats ; également le dispositif BIP - Bureau d'Inspirations Partagées <https://bip-hdf.fr/>, spécialisé dans l'accompagnement de projets art et santé depuis de multiples années déjà en région Hauts-de-France.
- Sur la partie art visuel : L'ESAC de Cambrai (l'Ecole Supérieure d'Art)

Objectif de l'opération (résumé du projet pour publications officielles)

L'Université Polytechnique Hauts-de-France (UPHF), en étroite collaboration avec les Instituts de formations aux métiers de la santé sur les territoires de Valenciennes, Cambrai et Maubeuge, a pour objectif d'intégrer une approche par l'art et la culture dans les parcours de formation des futurs professionnels de santé et enseignants APAS. Cette méthode innovante permettra une meilleure appropriation des savoir-être indispensables pour un accompagnement humaniste de patients fragilisés dans une société clivante. Cet établissement a mis depuis sa création au cœur de ses stratégies des actions d'accompagnement pour l'ascension sociale des jeunes générations dans une région où la précarité sociale et culturelle s'est renforcée au cours de différentes transitions qui ont marqué son histoire et a été accentuée par la dernière pandémie. La fertilisation croisée des disciplines, en particulier la mobilisation des disciplines artistiques, fait partie des axes prioritaires de l'établissement. Elle permet d'appréhender la diversité sociale, culturelle et ethnique de nos sociétés et de répondre à une précarité relationnelle grandissante.

Des partenaires culturels travaillent déjà depuis plusieurs années en étroite collaboration avec le service culturel de l'UPHF. L'intérêt est ici d'élargir notre réseau afin de diversifier les propositions et de resserrer le travail sur le lien étroit entre l'art et la santé et proposer ainsi une expérimentation transposable dans d'autres régions.

Principales actions présentées

Organiser des prestations artistiques

Ces prestations seront intégrées dans les parcours de formation des étudiants infirmiers et des étudiants en Licence APAS, en lien avec les enseignants de l'IFSI et de l'UPHF. Elles seront délivrées par des professionnels des différentes disciplines artistiques abordées (théâtre, danse, photographie, écriture, édition de livres d'arts). Des devis seront transmis pour une prestation type à délivrer.

Différentes actions par domaine artistique sont identifiées et chacune concernera l'ensemble des territoires à Valenciennes, Maubeuge et Cambrai pendant les trois années du projet. Chaque partenaire est choisi en fonction des thématiques abordées et des besoins recensés, dont quelques exemples sont énumérés ci-dessous.

La FLAC, partenaire culturel de l'université, accompagnera l'équipe projet afin de coordonner les événements et développer des actions spécifiques pour la diffusion et communication aux différentes étapes du projet :

1. Une action théâtrale, suivie d'un débat d'idées. La thématique retenue sera celle des témoignages de patients et de leurs proches. Elle permettra d'explorer l'approche psychologique et psychanalytique, souvent méconnue des étudiants infirmiers ; dans ce cadre, le partenaire culturel privilégié sera le phénix (atelier de dramaturgie, masterclass avec les comédiens et metteurs en scène), ainsi que le TOU pour le recueil des données et la rédaction des récits.
2. Une action autour de la photographie, avec le projet de montage d'une exposition pour donner un visage à l'hôpital, lui donner une dimension humaniste ; le CRP accompagnera par exemple l'équipe projet pour ces

ateliers de storytelling par la photographie.

3. Une action autour de la création littéraire et du dessin, en exploitant des créations de créer un livre d'artistes. Le printemps culturel et l'onde théâtrale seront les partenaires artistiques sollicités pour guider l'équipe projet dans cette action.

4. Une action autour du langage corporel, à travers la danse, suivie d'une conférence. La thématique choisie sera celle du cancer du sein, avec la représentation de corps en souffrance ; l'Espace Pasolini sera le partenaire privilégié pour cette action.

Une résidence longue est également envisagée (deux ou trois mois) sur le campus du Mont Houy, afin de créer une pièce de théâtre avec les étudiants IFSI et/ou APAS, la dernière année du projet pour le futur espace polyvalent culturel sur le campus du Mont Houy, soit avec un collectif de comédiens associés du territoire, soit avec un metteur en scène professionnel proposé (soumis à un comité d'experts) par le TOU. Cette alliance sera conventionnée pour établir le cadre du déroulement et la rémunération.

S'ouvrir à la vie culturelle

Ces prestations artistiques seront complétées par une programmation de sorties culturelles, en particulier avec les partenaires du territoire qui travaillent déjà avec le service culturel de l'université : le Phénix, déjà conventionné avec le Centre hospitalier de Valenciennes, le Manège de Maubeuge (qui coordonne la technique et l'accueil artistique avec le collectif la cavale), Le Théâtre ouvert universitaire (TOU) de Lille, qui coordonne les projets étudiants en théâtre de Lille avec le CROUS et le service culturel. D'autres déplacements seront pris en charge avec la location d'un car et permettront la découverte d'autres approches du corps (musée de la médecine, Théâtre de Chaillot).

Organiser 2 colloques sur les 3 ans (un à mi-parcours et un pour le bilan)

Les deux colloques auront pour objectif de concilier :

- Différentes interventions de chercheurs issus d'établissements de l'enseignement supérieur pour évaluer l'impact de cette approche par le sensible,

- Le choix d'une problématique mettant en lumière l'image des professionnels de la santé dans la société d'aujourd'hui, et plus particulièrement la déconstruction d'imaginaires liés à un héritage culturel occidental. Les notions de genre, de classe sociale, de hiérarchie des métiers de la santé y seront interrogées.

Proposer des ressources documentaires en appui à l'ensemble de ces actions

Les bibliothèques universitaires proposent des ressources documentaires diversifiées en fonction des besoins des enseignants, des étudiants et des chercheurs. L'organisation des ateliers et sorties culturelles, ainsi que la tenue des deux colloques sera l'occasion de proposer de la documentation spécifique autour du corps et du soin dans l'art. Les artistes pourront exploiter ces ressources dans le cadre de leurs ateliers. Les étudiants pourront également emprunter cette documentation en lien avec les ateliers. Les travaux de recherche dans ce domaine seront mis à l'honneur dans le cadre d'expositions thématiques en lien avec les deux colloques. Les dépenses d'achat de documentation seront donc liées à la préparation des deux colloques.

En quoi le projet contribue-t-il aux objectifs du programme (priorités stratégiques et opérationnelles du programme..) ?

L'intégration d'une approche pédagogique innovante par l'art et la culture dans les parcours de formation pour les futurs professionnels de la santé et des étudiants en Licence APAS a pour objectif la diminution de la précarité relationnelle et culturelle grandissante dans des territoires fragilisés, où l'attention portée à l'autre, au « care » est fondamentale. Le projet permet donc de lutter non seulement contre les disparités sociales, mais aussi contre les disparités territoriales, avec un maillage plus fin de l'ensemble des territoires au sein desquels l'université est implantée. Les compétences développées autour du savoir-être en mobilisant l'art et la culture contribuent également à l'amélioration de la qualité des systèmes d'éducation. Enfin, le sentiment d'appartenance au monde universitaire renforce le caractère inclusif des formations des futurs professionnels de la santé. Les étudiants infirmiers bénéficient en effet d'une offre culturelle proposée par l'université et personnalisée en fonction de leurs parcours de formation.

L'objectif est donc de mieux préparer les professionnels du soin grâce à une pédagogie innovante mobilisant les arts et la culture, tout en favorisant leur intégration dans un environnement universitaire propice aux rencontres et donnant du sens à leur futur métier. Les actions initiées à ce jour n'irriguent pas suffisamment l'ensemble des territoires concernés et ne concernent qu'une partie des publics cibles identifiés en raison de l'absence de coordination entre les emplois du temps concernés et le manque de moyens mobilisables.

Résultats escomptés (cible visée...)

Actuellement, ce sont environ 40% des effectifs des étudiants de l'université qui sont touchés par des actions culturelles proposées dans le cadre des modules d'ouverture ou polytechniques. L'objectif, avec cette subvention sera de dépasser ce pourcentage et de toucher un maximum d'étudiants infirmiers sur les territoires concernés (sur un total d'environ 1 300 par an), ainsi que des étudiants en 2ème et 3ème année de licence APAS de l'UPHF (une centaine par an), tandis qu'une infime minorité bénéficiait jusqu'à présent de cette approche par l'art et la culture, faute de temps disponible et d'intégration potentielle dans les parcours de formation. Pour ce faire, l'action sera répartie sur les trois années : certains étudiants IFSI seront touchés pendant les trois années consécutives, avec une montée en progression et en autonomie face à des prestations artistiques de plus en plus exigeantes et complexes. Ils seront suivis et interrogés plus particulièrement dans le cadre de cette expérimentation afin d'évaluer l'efficacité du dispositif innovant. En parallèle, tous les étudiants, en soins infirmiers ou non, devront pouvoir s'inscrire aux sorties culturelles proposées, en lien avec les thématiques du corps et du soin. Un étudiant infirmier pourra par exemple être touché en 2e année, tandis qu'un autre le sera en 3e année. L'ouverture récente de modules transversaux au

sein de l'université a démontré que la participation à des sorties culturelles, très appréciée des étudiants, ont bénéficié, est en augmentation et participe de cette ouverture à l'autre grand campus. Plus de 3 000 étudiants inscrits à l'université, près de 3 000 ont déjà bénéficié de ce dispositif de modules d'ouverture, ce qui contribue aussi à l'objectif de renforcer la mobilité des étudiants sur les différents territoires, en particulier à Cambrai et Maubeuge. Bien souvent, l'absence de transports en commun réguliers et la difficulté à s'organiser pour une sortie culturelle dans les communautés d'agglomération de Val Métropole ou de Lille isolent encore davantage les étudiants localisés sur les campus distants de Cambrai et Maubeuge et renforcent leur précarité au quotidien. La mise en place de tuteurs de 2^e ou 3^e année pour les étudiants infirmiers de première année contribue ainsi à sensibiliser, accompagner des effectifs bien plus conséquents, en complément des sorties culturelles qui seront organisées. D'autre part, les livrables produits à l'issue de chaque Work Package seront réexploités pendant les trois ans du projet et sur un long terme, comme un matériau vivant à réinterroger sans cesse, par des étudiants devenus acteurs du projet, au lieu de rester de simples participants passifs. Par ailleurs, envisager des prestations communes aux étudiants IFSI et en Licence APAS permettra de mixer les publics, de renforcer l'universitarisation des formations des étudiants infirmiers et leur intégration au sein des différents campus.

Le nombre d'étudiants touchés par action (prestation artistique, sortie culturelle) dépend de la capacité d'accueil des lieux culturels, salles de spectacle, espaces de travail mobilisés.

L'espace culturel polyvalent sur le campus du Mont Houy, qui sera inauguré en juin 2025, dispose d'une salle de spectacle avec une capacité d'accueil de 180 places, tandis que les espaces mobilisés dans les locaux des IFSI à Maubeuge peuvent compter jusqu'à 60 participants. Les bibliothèques universitaires sont aussi des lieux susceptibles d'accueillir certaines prestations artistiques, en particulier sous forme d'ateliers.

En centre-ville de Valenciennes, l'espace Pasolini, laboratoire artistique dédié à la danse, peut accueillir jusqu'à 80 personnes.

Les expositions artistiques dans les différents lieux culturels mobilisés, touchent une centaine de personnes lors d'un vernissage et peuvent ensuite concerner jusqu'à 2000 visiteurs pendant toute la période de l'exposition.

Pour chaque action réalisée, chaque événement programmé, un émargement sera effectué afin de déterminer exactement le profil de chaque participant et son suivi potentiel sur trois années consécutives. La gestion de la billetterie et les inscriptions permettront ce suivi fin.

Il nous semble pertinent de suivre les indicateurs suivants, pendant le projet, et à l'issue du projet, en lien avec la lutte contre le décrochage pendant la période de formation ou le chômage d'infirmiers récemment diplômés :

- Nombre d'actions d'innovation pédagogique/sociale

- Nombre de personnes ayant bénéficié des actions d'innovation pédagogique/sociale : combien d'étudiants infirmiers et étudiants en Licence APAS ont bénéficié à la fois des prestations artistiques et des sorties culturelles sur la durée du projet ?

Il sera nécessaire de compléter par une évaluation progressive sur leur ressenti, le sens donné à ces actions par les bénéficiaires et l'impact sur leur comportement en tant que futurs professionnels.

Moyens mis en oeuvre par le porteur de projet

Moyens humains affectés au projet 1.20 ETP

Autres moyens utilisés pour les besoins du projet (moyens matériels, immatériels, etc...)

Le ou la chargé(e) de mission sera encadré(e) hiérarchiquement par un titulaire ASI ITRF travaillant au sein du service culturel de l'UPHF. Il occupera un des bureaux de ce service. Il sera accompagné, pour l'ensemble de ses démarches et activités administratives et juridiques par le personnel de l'université, en fonction des compétences à mobiliser, notamment par l'Agence Comptable, la Direction des Affaires financières, la cellule Marchés et le Service des Affaires juridiques. Une aisance pour la gestion de projet et une appétence pour le travail en équipe seront donc requises lors du recrutement. Au sein du service culturel de l'UPHF, 0,2 ETP seront mobilisés pour cet encadrement au quotidien, répartis entre deux personnels de ce service. Les différents acteurs culturels impliqués devront coconstruire les ateliers avec les équipes projets au sein de chaque WP.

Au lancement du projet sera constitué un Conseil d'Orientation Scientifique, composé des Vice-Présidents de l'Université Polytechnique Hauts-de-France concernés par le projet (VP Santé et VP CA en particulier), du Directeur Général des Services de l'établissement, des directrices des IFSI des territoires et du directeur d'une composante de formation concernées (IT2S pour les LAS et les Licence APAS). Ce COS se réunira deux fois par an. En parallèle, un comité de pilotage (Copil) se réunira une fois par mois pendant toute la durée du projet afin de suivre l'état d'avancement du projet selon les orientations définies en COS. Le Copil sera composé du personnel UPHF assurant l'encadrement hiérarchique et fonctionnel du ou de la chargé(e) de mission au sein du service culturel et du service commun de la documentation, mais aussi des responsables pédagogiques au sein des IFSI et des STAPS, ainsi que des enseignants, artistes et acteurs associatifs mobilisés sur telle ou telle action. Ces réunions régulières auront pour objectif d'articuler les Work Packages entre eux, en se concentrant sur l'année universitaire concernée et la cohorte d'étudiants infirmiers à former. Lors des premiers mois de ce projet, la priorité sera donc d'examiner une intégration des prestations artistiques dans les parcours de formation et les sorties culturelles sur l'année universitaire 2025-2026.

L'UPHF disposera à la rentrée universitaire 2025 d'un espace culturel polyvalent permettant d'accueillir, dans

sa salle de spectacle, jusqu'à 180 spectateurs. D'autre part, pour les expositions artistiques, le centre d'arts universitaires disposent d'un budget annuel pour mener à bien des événements culturels et de la médiation scientifique. D'autre part, le dispositif CVEC permet de financer, pour le bien être étudiant, de nombreuses actions ciblées chaque année, notamment avec le centre de santé. Ces moyens, pour le moment modestes et non structurés, le seront davantage si une subvention conséquente est obtenue autour de l'art et la santé.

Avez-vous mis en place des moyens administratifs de suivi du dossier permettant d'assurer la tenue d'une comptabilité séparée (comptabilité analytique, code comptable dédié au projet ou autre méthode à préciser) ?

L'UPHF dispose d'une Direction des ressources humaines, d'une Cellule Marchés, d'une Agence Comptable et d'une Direction des Affaires Financières. Elle a déjà mis en oeuvre un projet FSE+ et sera donc en mesure de gérer la subvention obtenue au moyen de la comptabilité analytique. Elle est donc en capacité d'avancer les montants identifiés pour les dépenses de ce projet et de réaliser les différentes actions identifiées conformément à la commande publique, avec une mise en concurrence en fonction des seuils des marchés. L'UPHF a d'autre part une direction de la communication et une équipe dédiée pour les actions autour de l'événementiel: supports de communication, site web institutionnel et réseaux sociaux dédiés, écrans dynamiques dans chaque bâtiment sur l'ensemble des campus, agenda événementiel, relations avec la presse sont donc d'ores et déjà mobilisables pour communiquer autour du projet, présenter des bilans statistiques et comptables dans les instances de l'établissement. Le ou la chargé(e) de mission aura d'autre part la nécessité de développer un plan de communication spécifique autour de ce projet, en lien étroit avec la direction de la communication de l'établissement.

Avez-vous mis en place un logiciel permettant le suivi du temps de travail des personnes affectées au projet ?

Le ou la chargée de mission sera à plein temps sur ce projet. Les 0.2 ETP sur fonds propres (personnel UPHF) seront intégrés dans les fiches de poste des deux agents concernés.

Livrables attendus suite à la réalisation du projet

Nature des livrables du projet et dates prévisionnelles de ces livrables

- Livrables artistiques produits par les étudiants dans le cadre des ateliers en fonction des WP définis dans le calendrier : collecte de témoignages écrits, oraux, sous forme de dessins, exposition de photographies produites par les étudiants infirmiers mis en regard des témoignages ; livre d'artiste conçu à partir des croquis réalisés par les patients, spectacle de danse, pièce de théâtre
 - Résultats des dispositifs d'évaluation mis en oeuvre tout au long du projet
 - Publications scientifiques à l'issue des colloques
 - achat de documentation dédiée sur ces thématiques, empruntable et consultable dans les différentes bibliothèques universitaires de l'établissement
- Les dates prévisionnelles sont liées à la fin de chaque work package (cf diagramme de Gantt associé au projet).

4. Plan de financement

4.1 Postes de dépenses prévisionnelles

Échéancier du projet

Echéancier

Échéancier du coût total

Échéancier du coût total

Montant année 2025 (EUR)	20 108.92
Montant année 2026 (EUR)	72 712.66
Montant année 2027 (EUR)	105 940.44
Montant année 2028 (EUR)	105 911.49

Tableau des dépenses

Catégorie de dépenses	Libellé poste	Montant €
050-Frais de personnel directs	Dépenses personnels rattachés au projet (chargé.e de mission et personnel UPHF)	137 121.09 TTC
140-Dépenses de prestations externes	Prestations artistiques, édition d'un livre d'art, achat de documentation, frais de bouche, frais de déplacement et d'hébergement, billetterie, transports pour les sorties culturelles	167 552.42 TTC
110-Coûts indirects - taux forfaitaire max de 15 % des frais de personnel directs	Dépenses fluides, prestations sécurité et nettoyage, équipements mobilier et numérique	20 568.16 TTC
Total dépenses		325 241.67

La TVA sur les dépenses engagées est-elle recouvrable ?

Oui

Détail des postes et sous postes de dépenses

Poste de dépense 1 : Dépenses personnels rattachés au projet (chargé.e de mission et personnel UPHF)

Catégorie	050-Frais de personnel directs
Nature	Réel
Description/définition	Frais de personnel directs
Libellé poste	Dépenses personnels rattachés au projet (chargé.e de mission et personnel UPHF)
Libellé pièce jointe	Fiche de poste 1_UPHF_2025
Méthode de calcul	Charges patronales + ou -40 %
Montant global (EUR)	137 121.09
TVA	TTC

Commentaire

L'agent recruté, niveau IGE échelon 1, sera en CDD pour trois ans et à 100% sur cette mission
Les 2 personnels UPHF seront chacun à 0,1 ETP sur cette mission

Le périmètre du poste constitue un ou des marché(s) public(s).

Non

Poste de dépense 2 : Prestations artistiques, édition d'un livre d'art, achat de documentation, frais de bouche, frais de déplacement et d'hébergement, billetterie, transports pour les sorties culturelles

Catégorie	140-Dépenses de prestations externes
Nature	Réel
Description/définition	Dépenses de prestations externes
Libellé poste	Prestations artistiques, édition d'un livre d'art, achat de documentation, frais de bouche, frais de déplacement et d'hébergement, billetterie, transports pour les sorties culturelles
Libellé pièce jointe	Cf le détail dans l'annexe Montant des actions demande FSE+ et le plan de financement
Méthode de calcul	Devis et marchés pour l'achat de documentation et les frais de mission
Montant global (EUR)	167 552.42
TVA	TTC

Commentaire

Prestations artistiques, édition d'un livre d'art, achat de documentation, frais de bouche, frais de déplacement et d'hébergement, billetterie, transports pour les sorties culturelles

Le périmètre du poste constitue un ou des marché(s) public(s).

Oui

Type de marché

Fournitures

Procédure de passation de marché

Procédure adaptée

MARCHÉ 1 DU POSTE DE DÉPENSE 2

Lotissement du marché	Alloti
Libellé du marché	Achat de monographies en langue française
Numéro du marché	
Montant acte d'engagement (EUR)	
SIRET du Titulaire	
Raison sociale du titulaire	

MARCHÉ 2 DU POSTE DE DÉPENSE 2

Lotissement du marché	Alloti
Libellé du marché	frais de mission

Numéro du marché
Montant acte
d'engagement (EUR)
SIRET du Titulaire
Raison sociale du titulaire

Publié le 09/07/2025

Poste de dépense 3 : Dépenses fluides, prestations sécurité et nettoyage, équipements mobilier et numérique

Catégorie	110-Coûts indirects - taux forfaitaire max de 15 % des frais de personnel directs
Nature	Taux forfaitaire
Description/définition	Coûts indirects - taux forfaitaire max de 15 % des frais de personnel directs
Libellé poste	Dépenses fluides, prestations sécurité et nettoyage, équipements mobilier et numérique
Libellé pièce jointe	Estimation coûts indirects demande UPHF subvention FSE+
Base de calcul (EUR)	137121.09
Taux (%)	15.00
Montant global (EUR)	20 568.16
TVA	TTC
Commentaire	(Non renseigné)
Le périmètre du poste constitue un ou des marché(s) public(s).	<input type="text" value="Non"/>

Échéancier du coût total

Montant année 2025 (EUR)	20 108.92
Montant année 2026 (EUR)	72 712.66
Montant année 2027 (EUR)	105 940.44
Montant année 2028 (EUR)	105 911.49

Liste des pièces fournies pour les dépenses

- Estimation coûts indirects UPHF demande subvention FSE+.xlsx (10,41 Ko)
- Marché 2023 Travel Planet/Documents de passation/2023_001_S_transports_PV_CPAO.pdf (5,33 Mo)
- Marché 2023 Travel Planet/Documents de passation/2023GRCOS11HER_PV_CPAO.pdf (363,45 Ko)
- Marché 2023 Travel Planet/Documents de passation/2023GRCOS11HER-publication.pdf (8,82 Ko)
- Marché 2023 Travel Planet/Documents de passation/2023GRCOS11HER_Attestation_RCP_2023_TP.pdf (128,62 Ko)
- Marché 2023 Travel Planet/Documents de passation/2023GRCOS11HER_BBA_AE.pdf (383,9 Ko)
- Devis non retenus candidature FSE+ UPHF 2025.pdf (837,83 Ko)
- Marché 2023 Travel Planet/Documents de passation/2023GRCOS11HER_BBA_Regularite_Fiscale.pdf (255,26 Ko)
- Marché 2023 Travel Planet/Documents de passation/2023UPHFF31LSS_3_Acte_Engagement.pdf (309,56 Ko)
- Marché 2023 Travel Planet/Documents de passation/2023GRCOS11HER_Attestation_fiscale_230606.pdf (292,76 Ko)
- Marché 2023 Travel Planet/Documents de passation /9002301L1FERRO_90032301L2FERO_Attestation_Vigilance_URSSAF_230508.pdf (96,6 Ko)
- Marché 2023 Travel Planet/Documents de passation /2023GRCOS11HER_BBA_CADRE_DE_REPONSE_TECHNIQUE.pdf (346,73 Ko)
- Marché 2023 Travel Planet/Documents de passation/2023UPHFF31LSS_5_DC1.pdf (203,51 Ko)
- Marché 2023 Travel Planet/Documents de passation/2023GRCOS11HER_lettre_notification_travelplanet (1).pdf (430,01 Ko)
- Marché 2023 Travel Planet/Documents de passation/2023UPHFF31LSS_7_Attestation_sociale.pdf (61,03 Ko)
- Marché 2023 Travel Planet/Documents de passation/2023_001_S_transports_lettre_rejet_lot_1_sncf.pdf (546,6 Ko)
- Marché 2023 Travel Planet/Documents de passation/2023GRCOS11HER_rapport_verification_signature_2.pdf (42,11 Ko)
- Devis retenus-argumentaires candidature FSE+ UPHF 2025.pdf (1,96 Mo)

- Marché 2023 Travel Planet/Documents de passation /2023GRCOS11HER_BBA_Attestation_de_vigilance_URSSAF.pdf (59,26 Ko)
- Marché 2023 Travel Planet/Documents de passation/document.pdf (104,66 Ko)
- Marché 2023 Travel Planet/Documents de passation/2023UPHFF31LSS_8_Attestation_de_regularite_fiscale (1).pdf (255,17 Ko)
- Marché 2023 Travel Planet/Documents de passation/2023_011_S_hebergement_rapport_analyse.pdf (178,83 Ko)
- Marché 2023 Travel Planet/Documents de passation/2023UPHFF31LSS_8_Attestation_de_regularite_fiscale.pdf (255,17 Ko)
- Marché 2023 Travel Planet/Documents de passation/2023UPHFF31LSS_9_Attestation_d_assurance_responsabilite_civile.pdf (170 Ko)
- Marché 2023 Travel Planet/Documents de passation/2023GRCOS11HER_CCAP.pdf (314,51 Ko)
- Marché 2023 Travel Planet/Documents de passation/2023GRCOS11HER_BBA_Attestation_RCE_2023.pdf (234,59 Ko)
- Marché fourniture de monographies/2024UPHFF02MON_Annexe_1_Cadre_de_reponse_VDdocx.pdf (217 Ko)
- Marché fourniture de monographies/2024UPHFF02MON_RC_VD.pdf (293,51 Ko)
- Marché fourniture de monographies/Fiche_navette_marche_monographies.pdf (123,42 Ko)
- Annexe_2.2_Plan_de_Financement_UPHF_FSE_1420_23-04-2025.xlsx (223,83 Ko)
- Marché fourniture de monographies/2024UPHFF02MON_CCP_VD.pdf (351,92 Ko)
- Marché fourniture de monographies/2024UPHFF02MON_rapport_analyse_Lot1.pdf (7,7 Mo)
- Montant des actions demande FSE+ 24-04-2025.xlsx (15,52 Ko)
- Marché 2023 Travel Planet/Documents de passation/2023GRCOS11HER_BBA-DUME.pdf (82,35 Ko)
- Marché fourniture de monographies/Fiche_navette_marche_monographies (1).pdf (123,42 Ko)
- Marché fourniture de monographies/2024UPHFF02MON_Annexe_2_Financiere_VD.pdf (98,26 Ko)
- Marché 2023 Travel Planet/Documents de passation/2023UPHFF31LSS_4_attestation_sur_l_honneur.pdf (45,38 Ko)
- Marché 2023 Travel Planet/Documents de passation/2023_001_S_transports_lettre_rejet_lot_1_jancarhier.pdf (548,75 Ko)
- Marché 2023 Travel Planet/Documents de passation/2023GRCOS11HER_BBA_KBIS_20220809.pdf (32,54 Ko)
- Marché 2023 Travel Planet/Documents de passation/2023_001_S_transports_lettre_rejet_lot_1_mariot.pdf (547,14 Ko)
- Marché 2023 Travel Planet/Documents de passation/9002301L1FERRO_90032301L2FERRO_Attestation_RCP_2023_TP.pdf (128,62 Ko)
- Marché 2023 Travel Planet/Documents de passation/2023_001_S_transports_lettre_notification_travelplanet.pdf (505,96 Ko)
- Marché 2023 Travel Planet/Documents de passation/2023GRCOS11HER_rapport_verification_signature_1.pdf (53,88 Ko)
- Marché 2023 Travel Planet/Documents de passation/2023UPHFF31LSS_6_DC2.pdf (481,78 Ko)
- Marché 2023 Travel Planet/Documents de passation/2023GRCOS11HER_BBA_MEMOIRE_TECHNIQUE.pdf (5,47 Mo)
- Marché 2023 Travel Planet/Documents de passation /9002301L1FERRO_90032301L2FERRO_Attestation_fiscale_230606.pdf (292,76 Ko)
- Marché 2023 Travel Planet/Documents de passation /9002301L1FERRO_S_tranports_AE_fer_travelplanet_sign.pdf (628,82 Ko)
- Marché 2023 Travel Planet/Documents de passation/2023GRCOS11HER_CCTP.pdf (318,27 Ko)
- Marché 2023 Travel Planet/Documents de passation/2023GRCOS11HER_lettre_notification_travelplanet.pdf (430,01 Ko)
- Marché 2023 Travel Planet/Documents de passation/2023GRCOS11HER_BBA_BPU.pdf (82,66 Ko)
- Marché 2023 Travel Planet/Documents de passation/document (1).pdf (52,27 Ko)
- Marché 2023 Travel Planet/Documents de passation/2023UPHFF31LSS_2_AUT_23143_Quote_UPHF.pdf (129,56 Ko)
- 2020.07.27 Convention UPHF IFSI signée.pdf (4,07 Mo)
- Appel à candidature résidence artistique sur le campus Mont Houy FSE+ UPHF 2025.pdf (192,8 Ko)
- Marché fourniture de monographies/2024UPHFF02MON_Annexe_1_Cadre_de_reponse_Lot2_amalivre.pdf (2,97 Mo)
- Marché fourniture de monographies/2024UPHFF02MON_Annexe_1_Cadre_de_reponse_Lot1_amalivre.pdf (3,14 Mo)
- Marché fourniture de monographies/2024UPHFF02MON_Annexe_2_Financiere_amalivre.pdf (488,56 Ko)
- Marché fourniture de monographies/2024UPHFF02MON_AE_LOT_2.doc (104 Ko)
- Marché fourniture de monographies/2024UPHFF02MON_AE_LOT_2.pdf (606,97 Ko)
- Annexe_2.2_Plan_de_Financement_UPHF_FSE_1420_23-04-2025.xlsx (223,83 Ko)
- Marché fourniture de monographies/2024UPHFF02MON_rapport_analyse_Lot2_annexe (1).pdf (674,07 Ko)
- Marché fourniture de monographies/2024UPHFF02MON_lettre_notification_amalivre.pdf (432,02 Ko)
- Marché fourniture de monographies/2024UPHFF02MON_AE_LOT_1.pdf (603,95 Ko)
- Marché fourniture de monographies/2024UPHFF02MON_Annexe_2_Financiere_amalivre (1).pdf (488,56 Ko)
- Marché fourniture de monographies/2024UPHFF02MON_PV_CAO.pdf (379,91 Ko)
- Marché fourniture de monographies/2024UPHFF02MON_rapport_analyse_Lot2.pdf (5,82 Mo)
- Marché fourniture de monographies/2024UPHFF02MON_rapport_analyse_synthese.pdf (1,56 Mo)

4.2 Les ressources

Financement	Financier	Montant €	%	Précisions	Date de l'EJ
UNION EUROPEENNE	Fonds social européen +	280 150.38	86.14		
Autofinancement		45 091.29		N/A	N/A
Total des ressources		325 241.67	100.00		

Liste des pièces fournies pour les ressources

- Diagramme de Gantt projet FSE+ UPHF 28-02-2025.pdf (45,34 Ko)
- Avenant 1 prolongation convention cadre ISFI collation grade licence - 2024-2025.pdf (173,06 Ko)
- 04_Annexe_Fiche de poste FSE+ UPHF 28-02-2025.docx (105,61 Ko)

5. Indicateurs

Indicateur	Type	Valeur de base ou de référence	Valeur prévisionnelle	Unité	Commentaire
FSE_EECO01 - Nombre total de participants	Réalisation		0.00	Participant	
ISFSE2 - Nombre d'actions d'innovation pédagogique /sociale	Réalisation		1.00	Nombre	Un public cible sera suivi pour l'ensemble de ce projet d'innovation pédagogique/sociale autour du théâtre, de la danse, de la photo, du livre d'artiste et de la conférence, et des travaux avec l'artiste en résidence.
ISRESFSE2 - Participants en sortie positive	Résultat		0.00	Nombre	
ISRESFSE3 - Nombre de personnes ayant bénéficié des actions d'innovation pédagogique/sociale	Résultat		1 300.00	Nombre	Parmi les prestations culturelles proposées, les sorties culturelles et les colloques, 1300 étudiants IFSI auront bénéficié de l'une d'entre elles sur les trois années du projet

Autres obligations

Obligations liées à la commande publique

1. Type de personne morale du porteur de projet

1.1 L'organisation est Une personne morale de droit public

2.1 Marchés publics ou autres contrats Code de la commande publique (Directive CE 2014)

Expliquez

L'Université Polytechnique Hauts-de-France est un EPSCP et répond donc à toutes ces obligations.

Publicité

Actions de communication et d'information prévues dans le cadre du projet conformément aux obligations de publicité prévues par la réglementation

Dans le cadre de toute obtention d'un financement externe, l'université intègre les informations et les logos permettant d'identifier la source du financement dans le cadre des actions réalisées tout au long du projet, des supports de communication matérialisés ou non et les rapports d'activité rédigés chaque année au sein de l'établissement, ainsi que dans son bilan financier. Dans cette optique, pour chacune des actions proposées une campagne de communication sera mise en place en partenariat avec les responsables pédagogiques et les administrateurs, et dans le respect de la charte graphique de l'UPHF. Nous utiliserons pour ce faire les réseaux sociaux de l'université (facebook, linkedIn, instagram, tiktok) et les groupes whatsapp et discord des promotions d'étudiant.e.s infirmières, staps et autres formations de santé dont l'IT2S, ainsi que notre service intégré de reprographie de l'université (affiches, cartons d'invitations, utilisation d'écrans présents dans les bâtiments).

Prise en compte des principes horizontaux de l'U.E.

Egalité de genre - Egalité Femme-Homme et intégration de la dimension de genre

Moyen

Commentaire

L'université a désigné des référents sur ces questions afin d'assurer une égalité lors des recrutements (composition équitaine des membres des jurys d'entretiens de recrutement). Elle dispose d'un schéma directeur DDRSE voté en conseil d'administration. Le sujet de l'égalité est au cœur des préoccupations du projet puisque la question de l'équité et de la prise en compte de la mixité est un critère important de sélection pour les artistes intervenants. En outre, les sujets abordés par les ateliers et les pièces proposées sont en adéquation avec les thématiques de prévention autour de l'égalité des chances au sein du monde du travail, de la sphère domestique et comporte également un volet sur les violences conjugales et les violences de biais de genre dans le corps médical. Nous aborderons ces questions notamment au regard du travail mené par le collectif transgenre et queer "nous.indisciplinées", qui met en lumière l'aspect systémique des violences patriarcales et paternalistes.

Non-discrimination - Egalité des chances

Moyen

Commentaire

L'université a désigné des référents sur ces questions afin d'assurer une égalité lors des recrutements (composition équitaine des membres des jurys d'entretiens de recrutement). Elle dispose d'un schéma directeur DDRSE voté en conseil d'administration. Mais au-delà de ces instances, il nous semble judicieux de mettre en place une politique accrue de sensibilisation et de prévention autour des questions centrales que

sont le genre et le consentement dans le cadre du soin et les abus de pouvoir de certains corps dans le système pyramidal médical. En outre, les sujets abordés par les ateliers publiés sont en adéquation avec les thématiques de prévention autour de l'égalité des chances au sein du monde du travail, de la sphère domestique et comporte également un volet sur l'intégration des personnes en situation de handicap visibles et dits invisibles. Nous sensibiliserons spécifiquement les étudiants à ces sujets par le biais du travail photographique de V. Jarrousseau.

Développement durable

Moyen

Commentaire

L'université dispose d'un schéma directeur DDRSE voté en conseil d'administration, d'un Vice-Président en charge de ces questions et d'une équipe dédiée pour sensibiliser et former la communauté universitaire sur ces questions. Sur ce volet, les artistes engagés dans le projet ont été sélectionnés en rapport avec leur implication dans le recyclage de matériaux afin de créer les décors, les oeuvres et toutes les autres formes d'expressions artistiques déjà réalisées ou à réaliser durant les temps de créations. Pour les questions alimentaires (repas des artistes, frais de bouches divers) le circuit court est valorisé et priorisé et les boissons (bouteilles) sont consignées. Nous évitons au maximum le plastique, les objets dérivés de la pétrochimie (achats de goodies, notamment hors-normes européennes), nocives pour la santé ainsi que l'usage excessif du micro-onde. Nous veillons aussi à la sobriété énergétique durant les temps d'ateliers, de spectacles, etc.

Régimes d'aides d'Etat

Le projet est-il concerné par la réglementation des aides d'Etat ?

Non

Autres dispositions réglementaires

Etes-vous soumis aux obligations en termes de commande publique ?

Oui

Le projet est-il concerné par d'autres réglementations et des procédures administratives (ex : règles d'urbanisme, règles en matière d'environnement, loi sur l'eau, etc...) ?

Non

Si oui, précisez

(Non renseigné)

7. Pièces justificatives

Liste des autres pièces justificatives

Aucune pièce jointe

Commentaires divers



UNION EUROPEENNE

Dossier de demande d'aide Européenne N° Portail : 55671

Transmis le 24/04/2025 19:54
(heure de Paris)

Publié le 09/07/2025

Programme Hauts de France FEDER-FSE+-FTJ 2021-2027, Hauts-de-France

Lettre d'engagement

Je soussigné(e) **Artiba ABDELHAKIM**, en qualité de signataire et représentant légal, sollicite une aide européenne au programme **Programme Hauts de France FEDER-FSE+-FTJ 2021-2027** destinée à la réalisation de l'opération intitulée : « **Une approche innovante de la pédagogie du soin associant art et culture et contribuant à la construction identitaire des étudiants** ». Rappel du montant de l'aide européenne demandée : **280150.38 EUR**, pour un coût total de l'opération de **325 241.67 EUR**.

J'atteste sur l'honneur :

- L'exactitude des renseignements de la demande d'aide,
- La régularité de la situation fiscale et sociale de la structure,
- Que le projet n'est pas achevé ou totalement mis en oeuvre au moment du dépôt de la demande d'aide,
- Ne pas avoir sollicité d'autres ressources publiques et privées que celles présentées dans le présent dossier,
- Ne pas avoir sollicité d'autres fonds ou de programmes européens pour financer les dépenses de ce projet,
- Ne pas faire l'objet d'une procédure collective (ex : redressement, liquidation...) liée à des difficultés économiques, et ne pas être considéré comme une entreprise en difficulté au regard de la réglementation européenne des aides d'Etat.
- Ne pas avoir fait l'objet d'un avis motivé émis par la Commission européenne concernant une infraction au titre de l'article 258 du TFUE.
- Ne pas être en situation de conflit d'intérêts pour ce projet.
- Que l'opération ne comprend pas d'activités faisant partie d'une opération délocalisée ou qui constitueraient un transfert d'une activité productive.

J'ai pris connaissance des obligations du porteur de projet et m'engage à les respecter en cas d'octroi de l'aide :

- Informer le service instructeur du début d'exécution effective du projet,
- Fournir toute pièce complémentaire jugée utile pour instruire la demande et suivre la réalisation du projet,
- De déclarer de façon explicite, dès la demande et tout au long du projet, tout achat sous crédit-bail,
- Respecter les engagements de réalisation du projet,
- Informer le service instructeur en cas de modification du projet (ex : période d'exécution, localisation du projet, engagements financiers...) y compris en cas de changement de ma situation (fiscale, sociale...), de ma raison sociale, etc...
- Ne pas apporter de modifications importantes affectant la nature, les objectifs ou les conditions de mise en oeuvre du projet, ou d'opérer un changement de propriété du bien cofinancé le cas échéant, ou délocaliser, l'activité productive cofinancée le cas échéant en dehors de la zone couverte par le programme,

- Dûment justifier les dépenses pour le paiement de l'aide européenne,
- Dûment justifier sur pièces les valeurs réalisées des indicateurs,

Attention : Nous vous recommandons de vous reporter à la *notice* (téléchargeable ci-dessus) pour prendre connaissance des pièces justificatives que vous devrez transmettre lors de la demande de paiement. Certaines pièces doivent en effet être collectées dès le début du projet et répondre à des conditions de conformité précises. En cas d'absence de ces pièces, de non-conformité de celles-ci, la demande de paiement pourrait être jugée non recevable par le service instructeur.

- Tenir une comptabilité séparée, ou utiliser un code comptable adéquat pour tracer les mouvements comptables du projet,
- Réaliser des actions de publicité et respecter la réglementation européenne et nationale en vigueur,
- Me soumettre à tout contrôle technique, administratif, comptable et financier, et communiquer toutes pièces et informations en lien avec le projet.
- Conserver toutes les pièces du dossier jusqu'à la date prévue dans l'acte juridique attributif d'aide, et archiver celui-ci.

S'il est retenu, le bénéficiaire a pris connaissance et s'engage à respecter la charte des droits fondamentaux et notamment les principes de non-discrimination des participants au projet, la protection de leurs données personnelles, l'égalité entre les femmes et les hommes, l'intégration des personnes handicapées et la protection de l'environnement. En complément, les associations et fondations bénéficiaires de fonds publics s'engagent à souscrire au contrat républicain conformément au décret n° 2021-1947 du 31 décembre 2021.

Le non-respect d'une de ces obligations est susceptible de générer un reversement partiel ou total de l'aide européenne.

Fait à le 13/05/2025

Signature